



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

*Le Président Général :*

Général (2s) Pierre SAINT-MACARY

à

Monsieur Jean-Marc TODESCHINI  
Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens  
Combattants et de la Mémoire auprès  
du Ministre de la Défense

37, rue de Bellechasse  
75007 PARIS

PSM/MM /213

Paris, le 16 mars 2016

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez adressé, comme à tous les présidents d'associations, une série d'invitations pour assister à la commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et au Maroc.

Par courtoisie, je vous remercie de cet envoi mais vous comprendrez bien que cette date n'évoque absolument pas la fin des combats, comme cela a été le cas pour 14-18, 39-45 ou plus près de nous la fin des hostilités en Indochine.

A compter du 19 mars et jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964, 534 au moins de nos frères d'armes sont tombés (dont les  $\frac{3}{4}$  étaient de jeunes appelés), suite à des actions de guerre provoquées par ceux qui avaient signé les accords d'Evian, censés mettre fin aux combats. Les victimes civiles, le massacre des harkis et l'exode de près d'un million de nos compatriotes que ces accords non respectés ont provoqué méritent autre chose qu'une commémoration de ce genre, non entachée d'un relent de repentance.

Aucun Président de la République n'avait, jusqu'à présent commémoré cette date, qui d'ailleurs n'est toujours pas reconnue par une grande majorité d'anciens combattants, dont l'association que je préside. Le chef de l'Etat a décidé de s'impliquer dans cette commémoration. C'est regrettable car cette commémoration divise, pire ravive les souvenirs et les traumatismes d'une grande partie des Français, notamment les rapatriés et nos amis harkis, du moins ceux qui ont échappé aux massacres provoqués par les accords d'Evian.

... / ...

Il y a des jeunes Français de 20 ans disparus ou tués au-delà de cette date, dont il importe de respecter la Mémoire. Une date qui, au lieu de mettre fin aux hostilités, n'a provoqué que tueries et exodes, ne se commémore pas et ne laissera aucune empreinte dans l'histoire sinon un immense gâchis.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous informer que, comme les membres de l'Union Nationale des Combattants, je ne participerai pas à ces cérémonies.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.